



## **Municipalité de Saint-Édouard**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue le 12 janvier 2015 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents : Messieurs les conseillers Benoit Séguin, Daniel Racette, Claude Poissant et Madame Annie Lussier. Messieurs les conseillers Alain Poissant et Sylvain Seyer étant absents.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, Maire. La directrice générale et secrétaire trésorière, Christine Tremblay étant absente, elle est remplacée par Monsieur Carl Simard dûment nommé par résolution au poste de secrétaire d'assemblée. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
  - 7.1 Nomination d'un secrétaire d'assemblée
  - 7.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014
  - 7.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014
  - 7.4 Autorisation à la directrice générale pour afficher une offre d'emploi pour le poste de journalier
  - 7.5 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
  - 7.6 Autorisation à la directrice générale de signer l'entente de relocalisation en cas d'urgence de l'école de Saint-Édouard
  - 7.7 Autorisation à la directrice générale de rembourser les demandes d'aide financière des activités des enfants de la municipalité de Saint-Édouard
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
  - 8.2 Autorisation à la directrice générale pour renouveler l'adhésion annuelle à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)
  - 8.3 Autorisation à la directrice générale pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
  - 8.4 Autorisation à la directrice générale pour suivre de la formation à la COMAQ en 2015
  - 8.5 Demande de financement de l'École Saint-Édouard pour la sortie éducative des élèves de 5e et 6e année
  - 8.6 Autorisation à l'inspectrice municipale pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
  - 8.7 Autorisation aux élus municipaux pour renouveler l'adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
  - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
  - 10.2 Autorisation à conclure une entente visant l'application des droits et obligations de l'entente intermunicipales des Grandes-Seigneureries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence au Conseil Mohawk de Kahnawà:ke
  - 10.3 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
  - 10.4 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
  - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
  - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – La conseillère Annie Lussier
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
  - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller Alain Poissant
  - 13.2 Demande d'appui à la CPTAQ concernant le dossier de Yves Lussier
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
  - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - Le conseiller Sylvain Seyer
  - 14.2 Modification à la politique interne de la bibliothèque
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
  - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – Le conseiller Benoit Séguin
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **VARIA**
  - 17.1 Autorisation pour un droit de passage du Club des VTT sur le rang de l'Église
18. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**



**15-01-001 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 janvier 2015.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	0	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	A	Maire suppléant :		REJETE	

**Période de questions** (1 personne dans la salle)

Aucune

**Correspondances** : Le secrétaire d'assemblée informe le conseil qu'il n'a pas reçu de correspondance

**LÉGISLATION**

**15-01-002 Nomination un secrétaire d'assemblée**

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Benoit Seguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité **DE NOMMER** monsieur Carl Simard au poste de secrétaire d'assemblée pour la présente assemblée, en remplacement de madame Christine Tremblay.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	0	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2	P	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	A	Maire suppléant :		REJETE	

**15-01-003 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	0	# 5 - Daniel Racette	P		
# 2	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	A	Maire suppléant :		REJETE	

**15-01-004 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	0	# 5 - Daniel Racette	A		
# 2	0	# 6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4	A	Maire suppléant :		REJETE	

**15-01-005 Autorisation à la directrice générale pour afficher une offre d'emploi pour le poste de journalier**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil veut offrir à la population un service plus personnalisé au niveau des travaux publics;

**CONSIDÉRANT QUE** l'administration a fait l'analyse des coûts lorsqu'elle octroie des contrats à divers fournisseurs et que le résultat s'avère positif de faire faire les travaux en régie;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a adopté en décembre dernier le nouvel organigramme;

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** la directrice générale à afficher une offre d'emploi pour l'embauche d'un journalier.



Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

#### **15-01-006 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme CCU**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté règlement n° 2012-241 relatif au Comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU'**à l'article 8 du Règlement, le comité est composé de 2 membres du Conseil et de 3 résidents de la Municipalité. Ces personnes sont nommées par résolution et le total doit être impair;

**CONSIDÉRANT QU'**à l'article 9 du règlement la durée du mandat des membres se calcule à compter de leur nomination par résolution **QUE** la durée du mandat est fixée à deux (2) ans pour tous les membres **QUE** le mandat de chacun des membres est renouvelable par résolution du Conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier, **ET RÉSOLU** à l'unanimité **QUE** les personnes suivantes soient nommées à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de St-Édouard jusqu'au **13 janvier 2017**;

Poste numéro 1 : Daniel Racette, membre du conseil  
 Poste numéro 2 : Claude Poissant, membre du conseil  
 Poste numéro 3 : Jeannine Mendicino, représentante des citoyens  
 Poste numéro 4 : Jean-Michel Dupuis, représentant des citoyens  
 Poste numéro 5 : Pierre Yelle, représentant des citoyens

**QUE**, lors de la première rencontre du Comité les membres nommerons un président pour le Comité consultatif d'urbanisme pendant la durée du mandat des membres;

**QUE** l'inspecteur municipal agisse à titre de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

#### **15-01-007 Autorisation à la directrice générale de signer l'entente de relocalisation en cas d'urgence de l'école de Saint-Édouard**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande de la part de l'École Saint-Édouard afin de signer un protocole d'entente dans le cadre de son plan de mesures d'urgence, a un plan d'évacuation et de relocalisation en cas d'urgence;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité dispose d'installation pouvant recevoir la population de l'établissement lors de l'application des mesures d'urgence et de relocalisation;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du plan d'évacuation et de relocalisation de l'établissement, il est pertinent qu'une entente intervienne entre les parties afin de prévoir les modalités d'accueil et d'hébergement temporaire de la population de l'établissement en cas de sinistre;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** la directrice générale de signer l'entente de relocalisation en cas d'urgence **DE REMETTRE** à l'école une copie de la politique de location de salle qui détermine les modalités d'utilisations du centre communautaire, la liste des personnes responsables et une preuve d'assurance de la mutuelle des municipalités du Québec **QUE** la commission scolaire s'engage en cas de sinistre à assumer les coûts supplémentaires occasionnés par la relocalisation **QUE** l'entente fasse partie intégrante de cette résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	



**15-01-008 Autorisation à la directrice générale de rembourser les demandes d'aide financière des activités des enfants de la municipalité de Saint-Édouard**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a depuis plusieurs années, statué sur l'aide financière pour les activités des enfants de Saint-Édouard;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités auquel les enfants s'inscrivent doivent être reconnus par une association accréditée pour la culture et le sport;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande d'aide financière est accordée par le Conseil seulement une fois par enfant, par année;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes d'aide financière doivent être accompagnées du formulaire d'inscription et de la preuve de paiement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'aide financière est de 25 % du coût de l'inscription à l'activité pour un maximum de 100 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** la directrice générale de faire le remboursement et **DE PRÉSENTER** au conseil les demandes d'aide financière dans la liste des comptes fournisseurs du mois et **QUE** ces dépenses soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	0				
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE			

**FINANCES ET ADMINISTRATION**

**15-01-009 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, en vertu du règlement 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme 55 792.45\$.

**QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2014-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	0				
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE			

**15-01-010 Autorisation à la directrice générale pour renouveler l'adhésion annuelle à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec)**

**CONSIDÉRANT** les avantages offerts par l'Association des directeurs municipaux du Québec en ce qui a trait à la formation et au développement continue;

**CONSIDÉRANT** le coût pour le renouvellement de l'adhésion annuelle est de 419 \$ taxes non incluses;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** la directrice générale à renouveler l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	P				
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE			✓
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE			

**15-01-011 Autorisation à la directrice générale pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)**

**CONSIDÉRANT** les avantages offerts par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec en ce qui a trait à la formation et au développement continue;



**CONSIDÉRANT QUE** le coût pour le renouvellement de l'adhésion annuelle est de 455 \$ taxes non incluses;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** la directrice générale à renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

**15-01-012 Autorisation à la directrice générale pour suivre de la formation à la COMAQ en 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale doit suivre de la formation offerte par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec en 2015 (COMAQ) :

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** la directrice générale à suivre de la formation **DE PRÉSENTER** au conseil le coût de formation dans la liste des comptes fournisseurs du mois **ET QUE** cette dépense ainsi que toutes dépenses encourues lors des formations soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	P		
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

**15-01-013 Demande de financement de l'École Saint-Édouard pour la sortie éducative des élèves de 5e et 6e année**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande de la part de l'École Saint-Édouard pour financer une partie de la sortie éducative des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année lors de leur voyage de deux jours au camp Le P'tit Bonheur dans les Laurentides;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** le financement demandé par l'École Saint-Édouard au montant de 1 000 \$ pour la sortie éducative des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année **ET QUE** ce montant soit payé à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

**15-01-014 Autorisation à l'inspectrice municipale pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)**

**CONSIDÉRANT** les avantages offerts par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) en ce qui a trait à la formation et au développement continue;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût pour le renouvellement de l'adhésion annuelle est de 325 \$ taxes en sus;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** la directrice générale à renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

**15-01-015 Autorisation aux élus municipaux pour renouveler l'adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

**CONSIDÉRANT** les avantages offerts par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en ce qui a trait à la formation et au développement continue;



**CONSIDÉRANT QUE** le coût pour le renouvellement de l'adhésion annuelle est de 1350.94 \$ taxes non incluses;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'AUTORISER** la directrice générale à renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

### GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

#### Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

- Monsieur Racette mentionne que le poêle au gaz est conforme et qu'il satisfait aux exigences de nos assureurs. Le poêle au gaz est un atout important pour la municipalité en cas de crise majeure.
- Il y a eu des problèmes de chauffage depuis le temps des fêtes. Monsieur Racette mentionne que le problème n'a pas été trouvé et que nous enquêtons pour trouver la cause de la déficience de l'appareil à air chaud.
- Quelques plaintes reçues par Mme Annie Lussier sur les coûts pour la location du centre communautaire.

### GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le maire, M. Ronald Lécuyer

- Une proposition d'entente écrite a été reçue et Jean-Luc Beaudin, le chef pompier sera rencontré bientôt.

#### 15-01-016 Autorisation à conclure une Entente visant l'application des droits et obligations de l'entente intermunicipale des Grandes-Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence au Conseil Mohawk de Kahnawà:ke

**CONSIDÉRANT QUE** l'Entente intermunicipale des Grandes-Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence a été signée le 4 avril 2005 par la municipalité de Saint-Édouard, attestée par la résolution n° 05-04-079 (« Entente initiale »);

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil Mohawk de Kahnawà:ke (CMK) désire bénéficier de tous les droits en plus de s'engager à respecter toutes les obligations de l'Entente initiale, en faisant les adaptations nécessaires contenues à l'Entente d'application (ci-après définie);

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun de permettre au CMK de recevoir les secours nécessaires pour combattre les incendies ainsi qu'une aide pour les interventions d'urgence lors des sinistres, lorsque ces derniers excèdent les capacités d'intervention de la réserve;

**CONSIDÉRANT QUE** le CMK (Conseil Mohawk Kahnawà:ke) s'engage à respecter la nouvelle Entente d'application intermunicipale des Grandes-Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'interventions d'urgences;

**CONSIDÉRANT QUE** cette nouvelle Entente est indissociable de l'entente initiale et qu'elle permet au CMK de bénéficier de tous les droits contenus dans l'entente d'application initiale.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'Entente visant l'application des droits et obligations de l'entente intermunicipale des Grandes-Seigneuries concernant l'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence au Conseil Mohawk de Kahnawà:ke, tel que soumis aux membres du conseil **ET QUE** le Maire ou le Maire suppléant et la Greffière ou la greffière adjointe soient autorisés à signer cette entente, pour et au nom de la municipalité de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

#### Rapport du responsable du comité du trio du service de la sécurité incendie – Le maire, M. Ronald Lécuyer

- Nous aurons une réunion au mois de mars. Les détails sont à venir.



**Rapport du responsable du comité de parrainage Sûreté du Québec – Le conseiller Claude Poissant**

- Même s'il n'y a pas eu de réunion avec la SQ, cette dernière a été approchée dans le mois pour qu'elle soit plus présente au sein de la rue de l'École. Un courriel leur a été envoyé pour qu'il y ait plus de présence et pour que la signalisation soit respectée.

**GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**

**Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer**

- Rien à signaler pour le mois. Aucune plainte sur le déneigement.

**GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**

**Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – La conseillère Annie Lussier**

- La séance d'inscription aux activités a eu lieu. Même si la rencontre du comité aura lieu le 15 janvier, nous croyons que le taux de participation fut très bien.

**GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

**Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant**

- Absent

**15-01-017 Demande d'appui à la CPTAQ de Yves Lussier**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'appui à la C.P.T.A.Q. a été déposée par Yves Lussier à la municipalité de Saint-Édouard concernant le lot n° 3 993 192;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a pour but de faire la modification de l'usage agricole en usage résidentiel sur la superficie totale du lot n° 3 993 192;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande vise en finalité la construction d'une résidence unifamiliale;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande est conforme quant à l'usage projeté du règlement de zonage n° 90-115 en vigueur dans la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande ne viendra pas affecter l'homogénéité agricole du milieu;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a pas, à l'intérieur du périmètre urbain de la Municipalité, d'emplacement résidentiel disponible afin d'y réaliser l'usage projeté;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la présente demande auprès de la C.P.T.A.Q.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	0	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

**GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**

**Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – Le conseiller Sylvain Seyer**

- Absent

**15-01-018 Modification à la politique interne de la bibliothèque**

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a eu une collecte depuis plusieurs mois concernant l'achalandage aux heures d'ouverture de la bibliothèque;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a un manque de bénévole pour combler l'horaire du samedi;

**CONSIDÉRANT QUE** la responsable de la bibliothèque a effectué un sondage auprès des utilisateurs;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité **DE MODIFIER** les heures d'ouverture de la bibliothèque par le mardi de 13 heures 30 à 16 heures, le mercredi de 18 heures 30 à 20 heures 30 et le vendredi de 18 heures 30 à 20 heures et **QUE** la politique interne de la bibliothèque de St-Édouard soit mise à jour suite à cette modification.



Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Présent (P)	Absent (A)	Suppléant	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

### GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

#### Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information

##### – Le conseiller Benoit Séguin

- Il y a eu une réunion sur la conception du site web. Il reste de petits ajustements au contenu et ensuite tout devrait être presque prêt.
- Par ailleurs, les nouveaux serveurs seront implantés dès le mois de février, ce qui permettra de sécuriser notre réseau. L'implantation se déroulera en deux (2) phases, soit : Une 1<sup>ière</sup> phase visant la sécurisation des fichiers et une 2<sup>ième</sup> phase qui permettra d'instaurer un accès à distance via VPN.

#### Période de questions (1 personne dans la salle)

Aucune

#### VARIA

#### 15-01-019 Autorisation pour un droit de passage du Club des VTT sur le rang de l'Église

**CONSIDÉRANT QUE** le président du Club des VTT nous a fait une demande de droit de passage afin de prolonger leur parcours sur le rang de l'Église vers le périmètre urbain, sur une longueur de moins de 1 kilomètre;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est propriétaire du rang de l'Église;

**CONSIDÉRANT QUE** les motifs soulevés par le Club des VTT ont pour objet un accès amélioré aux commerces du périmètre urbain;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est conforme à l'article 11 de la Loi sur les véhicules hors routes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Benoit Séguin **ET RÉSOLU** à l'unanimité **D'ACCEPTER** que le droit de passage sur le rang de l'Église soit accordé, et ce, **CONDITIONNELLEMENT** au dépôt des documents justificatifs par le Club des VTT.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Présent (P)	Absent (A)	Suppléant	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	0		
# 2 – Benoit Séguin	P	# 6 - Alain Poissant	A	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	


#### Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Édouard, certifie qu'il y a les fonds nécessaires au budget pour toutes les dépenses ci-haut mentionnées.

#### 15-01-020 Levée de l'assemblée

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents de lever la présente séance à 20h44.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Présent (P)	Absent (A)	Suppléant	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	0	# 5 - Daniel Racette	P		
# 2 – Benoit Séguin	0	# 6 - Alain Poissant	0	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	0	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

  
 Ronald Lécuyer, maire

  
 Carl Simard, secrétaire d'assemblée